



Adhérez à la F.P.V.A !

**La F.P.V.A c'est du concret !
Vous voulez collectionner et circuler librement !**

Vous en avez « marre » des contraintes administratives excessives. Vous estimez être insuffisamment représentés. Musées, clubs, associations, professionnels, personnes, pour vous représenter.

En raison de leur nature d'origine militaire nos vieux objets (véhicules, aéronefs, navires, matériels de transmission, masques à gaz, armes de collection, ...) sont souvent soumis à une réglementation particulière. Nombre de collectionneurs s'interrogent sur leur situation et les contraintes imposées auxquelles ils sont soumis. En effet, les collectionneurs sont avant tout des passionnés qui sauvegardent le patrimoine, mais qui connaissent peu la réglementation.

C'est pourquoi, la F.P.V.A les défend et les représente, auprès des pouvoirs publics, sur tous les sujets les concernant (Intérieur, Défense, Transports, Culture, Finances).

Dynamique et efficace, la F.P.V.A trouve des solutions législatives ou réglementaires aux problèmes que nous rencontrons.

Elle a ainsi obtenu des résultats comme le déclassement en détention libre des matériels antérieurs à 1946, la liberté de circulation de ces matériels y compris au plan Européen, ou encore le retrait de certaines mesures inadaptées. Elle a notamment obtenu le réexamen du dossier des contrôles techniques par le ministère des transports sur injonction du Conseil d'Etat et a saisi la Commission Européenne sur l'écotaxe.

La F.P.V.A est totalement indépendante ! Elle est auto financée par ses adhérents et n'a pas de subvention ou partenariat. Elle est connue et reconnue par les ministères compétents. Toutefois, pour pouvoir poursuivre efficacement son action en votre faveur, la F.P.V.A a besoin de vous ! Aussi, votre adhésion ou vos dons, sont une marque particulière de votre soutien. Accordez nous votre confiance pour dire tout haut ce que vous pensez en silence.



la F.P.V.A à besoin de vous !

www.patrimoine-militaire.fr

J'adhère à la F.P.V.A. : Encadrer l'option choisie. Signer et retourner, avec le règlement + 4 timbres pour une adhésion à l'Adresse postale de correspondance :

F.P.V.A : 4, rue Jean Pierre Timbaud 87200 Saint Junien .

Nom :

Prénom :

Dénomination sociale :

Adresse :

e-mail :

Tel/Fax:.....

- Adhérents pers. physiques =20 €
- Adhérents personnes morales - Clubs, Ass. etc, (cotisation suivant le nombre de membres) :
- Moins de 20 =40 €
- Moins de 40 =60 €
- Moins de 60 =80 €
- Plus de 60 =100 €
- Plus de 100 =150 €
- Membres bienfaiteurs -minimum 100 €
- Je fais un don de :€

Je souhaite recevoir un justificatif pour ce don : Cochez ici

Date et signature :